



INVIBES ADVERTISING N.V.

Capital de 6 664 881,33 euros

Technologiepark 3 boîte 26 – 9052 GENT – GAND (Zwijnaarde) – Belgique

Registre des personnes morales de GENT (division GENT – GAND), numéro 0836.533.938

(ci-après « INVIBES », le « Groupe » ou la « Société »)

<https://www.invibes.com/>

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

31 DECEMBRE 2020

Euronext GROWTH™



TABLE DES MATIERES

A. RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE	3
B. RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERAL ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES	7
C. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES CLOS AU 31 DECEMBRE 2020	11
D. ETATS FINANCIERS ANNUELS CLOS AU 31 DECEMBRE 2020	35
E. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2020	62
F. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2020	67

A. RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE

Des résultats annuels 2020 remarquables

Un EBITDA élevé dans un contexte de poursuite des investissements.

Une structure financière renforcée pour accompagner la croissance future.

<i>Données consolidées, audités, en K€ Normes IFRS</i>	2020	2019	Δ
Chiffre d'affaires	11 530	9 699	+19%
Achats et charges externes	(6 285)	(5 460)	+15%
Charges de personnel	(3 861)	(2 869)	+36%
EBITDA ¹	1 384	1 370	Stable
Dotations aux amortissements et provisions	(814)	(656)	+24%
Résultat opérationnel	570	717	-21%
Résultat financier	(262)	(133)	na
Résultat exceptionnel	-	23	na
Résultat net	274	591	-54%

Chiffre d'affaires 2020 en croissance de +19%, significativement supérieur au marché en Europe

En 2020, Invibes Advertising enregistre un chiffre d'affaires consolidé de 11 530 K€ en croissance organique de +19 %. Cette performance est d'autant plus remarquable que les marchés européens du display et de la vidéo sur lesquels le Groupe est présent ont tous affiché des baisses sur la période.

Dynamique commerciale renforcée malgré la crise sanitaire

Malgré la crise sanitaire qui a impacté le 2ème trimestre, la dynamique commerciale s'est rapidement reprise et renforcée dès le 3ème trimestre, portée par les nombreuses grandes enseignes internationales qui ont choisi l'offre d'Invibes Advertising pour intensifier leur communication dans ces temps de crise exceptionnelle.

Au total, Invibes Advertising a accompagné plus de 400 annonceurs en 2020 séduits par ses formats publicitaires non intrusifs qui permettent de générer un engagement accru de l'utilisateur au bénéfice de la marque et de son image. Des enseignes internationales de tous secteurs d'activité ont utilisé les solutions d'Invibes Advertising pour conduire leurs campagnes publicitaires, notamment :

- Constructeurs automobiles : Audi, BMW, Honda, Mercedes, Toyota, Volkswagen, ... ;
- Distributeurs : Carrefour, Decathlon, ebay, lego, Metro, Monoprix, ... ;
- Agroalimentaire : Barilla, Coca-Cola, Domino's Pizza, Ferrero, McDonalds, Nestlé, ... ;
- IT : Asus, Canon, Dell, IBM, HP, Samsung, ... ;
- Services financiers : Allianz, Axa, ING, Mastercard, Orange Bank, Visa, ... ;
- Mode/ Luxe : Cartier, Chanel, H&M, Lacoste, Levis, Moncler, Swarovski, ... ;
- Beauté/ Santé : Bayer, Bioderma, Estée Lauder, Johnson & Johnson, Sephora, The Body Shop, ... ;
- Transport : Air France, Emirates, Japan Airlines, Lufthansa, SNCF, ... ;
- Divertissement : Amazon, Blizzard Entertainment, Disney, HBO, Netflix, Playstation, ... ;
- Maison/ Jardin : BoConcept, DeLonghi, Ikea, Leroy Merlin, Nexity, Velux, ... ;
- Services : Aegon, Facebook, O2, Tinder, Randstad, Vodafone, ... ;
- Spiritueux : Bacardi, Campari, Jägermeister, Negrita, The Macallan, Champagne Palmer&Co,

A l'appui de cette dynamique, et comme annoncé, Invibes Advertising a lancé son offre pan-européenne avec des premières campagnes multi-pays pour le compte de deux nouveaux clients : Moncler et Blizzard Entertainment, confirmant la volonté des grandes marques internationales de s'appuyer sur un acteur capable de leur proposer des dispositifs de campagnes publicitaires pilotés à l'échelle européenne.

¹ EBITDA = Résultat opérationnel courant avant dotations aux amortissements et provisions

Poursuite de l'expansion européenne

En 2020, Groupe a consolidé son empreinte géographique en Europe, en poursuivant son expansion internationale qui s'est illustrée par l'ouverture de trois nouveaux marchés : l'Italie, le Benelux et le Royaume-Uni.

Au total, Invibes Advertising est désormais présente dans sept des principaux marchés en Europe (France, Espagne, Allemagne, Suisse, Royaume Uni, Italie, Benelux).

Un niveau de Reach record parmi les audiences leaders en France

Fort d'un réseau de 800 éditeurs de site web totalisant 200 millions de visiteurs uniques, Invibes Advertising a affiché en 2020 un Reach² record en France de 46,2 M de visiteurs uniques (VU) selon le dernier classement Internet global de Médiamétrie//Netratings publié pour décembre 2020.

Avec cet excellent niveau de Reach, Invibes Advertising talonne les géants comme Facebook ou YouTube, qui affichent dans ce même classement respectivement 48,1 M de VU et 46,9 M de VU.

Ces excellents résultats témoignent de la puissance de l'offre publicitaire innovante d'Invibes Advertising déployée sur les meilleurs carrefours d'audience et confortent la société dans sa stratégie d'accélération et de poursuite de l'innovation pour plus d'interactivité et d'engagement avec l'internaute.

Franchissement du cap des 100 collaborateurs en Europe

En vue d'accompagner sa forte croissance et son expansion internationale, Invibes Advertising a poursuivi le renforcement de ses équipes en recrutant les meilleurs talents à travers l'Europe afin d'être en ordre de marche pour accélérer sa dynamique.

Invibes Advertising a ainsi franchi au 3ème trimestre 2020 le cap des 100 collaborateurs travaillant au sein du Groupe.

Au total, Invibes Advertising aura recruté 24 nouveaux collaborateurs en 2020, dont une majorité de commerciaux, pour porter l'effectif total à 106 personnes à fin 2020 contre 86 à fin 2019.

Maintien d'un EBITDA élevé dans un contexte de poursuite des investissements à l'international

Dans ce contexte de structuration des équipes en vue d'accompagner les développements à l'international, les charges de personnels ont progressé de 36% et les charges externes de 15% sur la période.

Pour autant, malgré la hausse des investissements destinés à alimenter la croissance de long terme, la Société est parvenue à maintenir un EBITDA élevé de 1 384 K€, stable par rapport à 2019.

Après comptabilisation des dotations aux amortissements pour un montant de 814 K€, Invibes Advertising affiche un résultat opérationnel qui s'établit à 570 K€. Le résultat net ressort positif à 214 K€.

Structure financière renforcée pour accompagner le développement

Pour financer son développement et continuer à investir dans sa croissance future, Invibes Advertising pourra s'appuyer sur une structure financière qui s'est renforcée en 2020 après la réalisation en mars dernier de la seconde tranche de l'augmentation de capital réservée pour un total de 1,5 M€. La trésorerie nette³ s'élève ainsi à 3,9 M€ à fin décembre 2020, contre 2,4 M€ à fin juin 2020.

Confiance en 2021 dans le retour à un rythme de croissance plus soutenu

Malgré la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19, l'année 2020 aura permis à Invibes Advertising de maintenir une croissance à deux chiffres de son chiffre d'affaires.

² Le Reach est la capacité à capter une audience très large. La plateforme d'Invibes Advertising permet d'arbitrer l'affichage en temps réel de plusieurs publicités sur des volumes de dizaines de millions de pages vues par jour.

³ Trésorerie - dettes financières à plus d'un an

Pour l'exercice 2021, Invibes Advertising est confiant dans un retour progressif à un rythme de croissance plus soutenu, tel que le groupe avait l'habitude de l'enregistrer avant la crise. Pour y parvenir Invibes

Advertising s'appuiera sur la puissance de son empreinte géographique européenne, fort de la dynamique des marchés récemment ouverts (Royaume-Uni, Italie, Benelux) conjuguée au fort potentiel de développement des pays déjà installés comme l'Allemagne.

Le Groupe continuera également de capitaliser sur ses fondamentaux :

- Des solutions aux performances bien supérieures aux autres offres sur le marché ;
- Une présence commerciale dans les 7 principaux pays européens, lui permettant une approche transversale et pan-européenne de ses campagnes publicitaires, qui répond aux attentes des grandes enseignes internationales ;
- Une innovation constante lui permettant de proposer des formats non intrusifs sans cesse renouvelés et toujours plus efficaces ;
- Un réseau d'éditeurs européens toujours plus dense, offrant une puissance de diffusion inégalée pour ses campagnes (reach) ;
- Un portefeuille de clients fidèles, en constante croissance, convaincus par les solutions d'Invibes Advertising qui génèrent des résultats bien au-dessus des standards du marché.

**B. RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE
GENERAL ORDINAIRE DES
ACTIONNAIRES**

INVIBES ADVERTISING SA
Technologiepark 82, bus 26
B-9052 Zwijnaarde-Gand
BCE 0836.533.938

**RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES
ACTIONNAIRES (« ASSEMBLEE ANNUELLE ») QUI SE TIENDRA LE 28 MAI 2021 A 19 HEURES, AU
SIEGE SOCIAL D'INVIBES ADVERTISING SA, A 9052 ZWIJNAARDE, TECHNOLOGIEPARK 82**

Mesdames et Messieurs,

Par le présent rapport, nous avons l'honneur de vous rendre compte de la gestion menée lors du sixième exercice, qui a commencé le 01-01-2020 et pris fin le 31-12-2020.

Activités de la société

La société était et est active dans les domaines tels que stipulés à l'art. 4 des statuts. Le but économique correspondait et correspond à ce jour à l'objet statutaire, qui n'a pas changé depuis la constitution.

Comptes annuels 2020

Nous vous soumettons pour approbation les comptes annuels relatifs à l'exercice au 31 décembre 2020, dont les opérations ont été clôturées avec un total du bilan de 13.771.837,01 EUR et un résultat de 897.496,83 EUR.

Nos commentaires sont basés sur le bilan après la répartition des résultats et s'appliquent par conséquent sous réserve de l'approbation de la répartition des résultats proposée par l'assemblée annuelle.

La marge brute s'élevait à 1.792.748,67 EUR et le bénéfice d'exploitation à 924.740,77 EUR.

Nous proposons la répartition des résultats suivante :

Le bénéfice de l'exercice à affecter s'élève à : 897.496,83 EUR

Bénéfice à ajouter aux réserves légales : 44.874,84 EUR

Bénéfice à ajouter aux autres réserves : 852.621,99 EUR

Les amortissements de l'exercice écoulé s'élevaient à 669.437,96 EUR contre 668 687,93 EUR lors de l'exercice précédent. En 2019, on a principalement investi dans le software, pour un montant de 1.212.041,43 EUR. Les autres investissements sont d'importance négligeable.

✓

En 2020, Invibes Benelux BV et Invibes Netherlands BV ont été constituées avec siège à Anvers et à Amsterdam afin de démarrer des activités commerciales en Belgique et dans les pays-bas. En outre, il a été décidé de mettre en œuvre un modèle SAAS via une nouvelle filiale, Invibes SAAS OÜ, basée à Tallinn, en Estonie, pour offrir de nouveaux services logiciels au service du groupe.

Circonstances qui influencent le développement de la société – événements importants survenus après la clôture de l'exercice

Jusqu'à présent, et donc également après la clôture de l'exercice, la filiale française Invibes advertising SAS se focalise essentiellement sur la commercialisation sur le marché français, la filiale espagnole Spain SL sur le marché espagnol et la filiale suisse Invibes Switzerland AG sur le marché suisse. Vu le futur potentiel de croissance, le Conseil d'Administration décide de maintenir la croissance sur le marché français, mais aussi de poursuivre le développement commercial des marchés espagnol, allemand, italien, britannique et suisse.

Cependant, vu la nature du service dans un marché mondial et compétitif, le Conseil d'Administration est d'avis que de futurs investissements, tant dans le développement du (progiciel) que dans l'internationalisation, seront nécessaires.

L'épidémie de coronavirus et les mesures de confinement associées en Europe ont eu un impact négatif sur l'économie européenne en 2020. Cela a également entraîné un ralentissement de la croissance d'Invibes en 2020. Malgré une contraction de l'économie européenne en 2020, Invibes a réussi à atteindre une croissance de 19%, ceci principalement grâce à un fort 2ème semestre 2020. Au premier trimestre de 2021, nous constatons également une croissance de 98 %. Le conseil d'administration est donc optimiste quant aux prévisions pour 2021, malgré l'incertitude persistante entourant le coronavirus.

Le 20 avril 2021, le capital a été augmenté de 5.000.078,00 d'euros, renforçant ainsi la position financière d'Invibes pour l'avenir.

Risques et incertitudes

Le Conseil d'Administration a pris des mesures afin de simplifier encore le processus de vente, en développant plusieurs évolutions technologiques, dont le projet relatif aux données. Par ailleurs, le Conseil d'Administration a également pris des mesures afin de développer une organisation suffisamment axée sur le service, de la part de la filiale de Bucarest au service des filiales commerciales.

Pour 2021, la nature et l'ampleur des activités de la société dépendront, e.a., de la pénétration sur les différents marchés, et aussi de l'évolution sur les marchés allemand, italien, belge, néerlandais et britannique. Le Conseil d'Administration signale que les activités en général sont très compétitives et que, vu la croissance, il y a toujours des risques de liquidité ou liés au marché, en fonction de l'évolution économique générale dans le

✓

secteur. Par ailleurs, à ce jour, la société n'est pas confrontée à des incertitudes ou risques particuliers.

Décharge

Nous prions l'Assemblée générale d'approuver les comptes annuels soumis et d'accepter la répartition des résultats proposée, et de donner décharge aux administrateurs et au commissaire de l'entreprise pour l'exercice de leur mandat pendant l'exercice écoulé.

Succursales

La société n'a pas de succursales.

Instruments financiers

Au cours de l'exercice écoulé, la société n'a pas fait usage d'instruments financiers.

Exposé de la diminution et de l'augmentation du capital

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 13 mars 2020 devant maître Ann de Paepe, notaire associée, la société a augmenté le capital social de 1.499.899,22 EUR pour atteindre 6.664.881,33 EUR par l'émission de 130.654 actions nominatives, sans valeur nominale, de la même nature que les actions existantes, qui participeront au prorata au bénéfice de l'exercice en cours.

Justification des règles d'évaluation dans la supposition de continuité

Étant donné qu'il n'y a pas de problèmes de liquidité et que les pronostics supposent une croissance future, nous pouvons conclure qu'aucune adaptation des règles d'évaluation actuelles n'est requise.

Établi et approuvé le 26.04.2021

Pour le conseil d'administration, par procuration
NEMO ADVERTISING SPRL, administrateur délégué
Représentée en permanence par M. Kris Vlaemynck

**C. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
CLOS AU 31 DECEMBRE 2020**

Bilan consolidé

ACTIF en K€	Note	31/12/2020	31/12/2019
ACTIFS NON COURANTS			
Goodwill	2.1	2 100	2 100
Immobilisations incorporelles	2.2	1 988	1 322
Immobilisations corporelles	2.3	421	379
Participations entreprises associées	2.4	0	0
Actifs financiers non courants	2.4	1 284	1 624
Actifs d'impôts non courants			
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		5 793	5 426
ACTIFS COURANTS			
Stocks et en-cours		0	0
Créances clients	2.5	2 862	2 433
Actifs d'impôt courants	2.5	413	342
Autres actifs courants	2.5	2 393	919
Trésorerie et équivalents trésorerie	2.7	6 867	3 442
Actifs destinés à être cédés			
TOTAL ACTIFS COURANTS		12 535	7 136
TOTAL ACTIF		18 328	12 562

PASSIF en K€	Note	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES			
Capital social, primes		6 665	6 165
Autres réserves		636	71
Résultat de l'exercice part du groupe		260	617
TOTAL CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE		7 561	6 853
Intérêts minoritaires		42	22
TOTAL CAPITAUX PROPRES		7 602	6 875
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts et dettes à long terme	3.1	2 994	987
Passifs d'impôts différés			
Provisions à long terme		72	1
Fournisseurs et autres créiteurs non courants			
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		3 066	988
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs	3.2	2 352	1 713
Part courante des emprunts et dettes financières à long terme (dont concours bancaires courants et intérêts courus)	3.1	2 652	1 164
Passifs d'impôt	3.2	0	0
Provisions à court terme			
Autres passifs courants	3.2	2 656	1 821
Passifs destinés à la vente			
TOTAL PASSIFS COURANTS		7 660	4 698
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		18 328	12 562

Compte de résultat consolidé

COMPTE DE RÉSULTAT en K€	Note	31/12/2020 <i>12 mois</i>	31/12/2019 <i>12 mois</i>
Chiffre d'affaires	4.1	11 530	9 699
Achats et Charges externes		-6 135	-5 491
Impôts taxes et versements assimilés		-43	-30
Charges de personnel	4.2	-3 861	-2 869
Dotations aux amortissements et provisions	4.3	-814	-656
Autres produits et charges		-95	31
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT		582	683
Autres produits et charges opérationnels	4.4	-55	3
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		528	686
Produits/Pertes de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	4.5		
Charge d'intérêts des emprunts	4.5	-161	-117
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET		-161	-117
AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERES	4.5	-101	-16
Gains et pertes liés aux transactions	4.6	0	23
Charges d'impôt	4.7	9	15
RESULTAT NET AVANT RESULTAT DES ACTIVITES ABANDONNEES		274	591
Résultat net d'impôts des activités cédées			
RESULTAT NET DE LA PERIODE		274	591
dont part revenant au groupe		254	623
dont part revenant aux minoritaires		20	-32
Résultat par action en euros			
<i>de base</i>		<i>0,087</i>	<i>0,219</i>
<i>dilué</i>		<i>0,087</i>	<i>0,219</i>

Résultat global

Résultat Global en K€	31/12/2020	31/12/2019
<i>Résultat de la période</i>	274	591
Eléments qui ne sont pas reclassables en résultat		
Variation des écarts de conversion	5	6
Actualisation des Pensions retraites		
Impôt différés sur éléments non reclassables en résultat		
Eléments pouvant être reclassés en résultat		
Sous-total des pertes et profits comptabilisés directement en capitaux propres net d'impôt	5	6
RÉSULTAT GLOBAL	278	597
dont part revenant au groupe	259	629
dont part revenant aux minoritaires	20	-32

Tableau de variation des capitaux

Tableau de variation des capitaux propres en K€	Capital	Primes	Réserves consolidées	Ecart de conversion	Résultat de la période	Total Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total Capitaux propres
CAPITAUX PROPRES au 01/01/2019	4 165	0	-409	0	672	4 429	-41	4 388
Résultat au 31/12/2019					623	623	-32	591
Pertes/profits nets comptabilisés en capit. propres			12	0	-6	6		6
<i>Total des charges et produits comptabilisés</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>12</i>	<i>0</i>	<i>617</i>	<i>629</i>	<i>-32</i>	<i>597</i>
Affectation du résultat en réserves			672		-672	0		0
Distribution de dividendes						0	0	0
Augmentation de capital	2 000					2 000	0	2 000
Actions propres						0		0
Frais d'émission d'actions			-186			-186		-186
Variations de périmètre et divers	0		-18			-18	95	77
CAPITAUX PROPRES au 31/12/2019	6 165	0	72	0	617	6 854	22	6 876
Résultat au 30/12/2020					254	254	20	274
Pertes/profits nets comptabilisés en capit. propres			-1	0	6	5		5
<i>Total des charges et produits comptabilisés</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>-1</i>	<i>0</i>	<i>260</i>	<i>259</i>	<i>20</i>	<i>278</i>
Affectation du résultat en réserves			617		-617	0		0
Distribution de dividendes						0	0	0
Augmentation de capital	500					500	0	500
Actions propres						0		0
Frais d'émission d'actions			-51			-51		-51
Variations de périmètre et divers	0		0			0	0	0
CAPITAUX PROPRES au 30/12/2020	6 665	0	636	0	260	7 561	42	7 603

Tableau des flux de trésorerie

Tableau de flux de trésorerie en K€	31/12/2020	31/12/2019
<i>Résultat net consolidé</i>	274	591
Résultat dans les sociétés mises en équivalence		
Produits et charges comptabilisés dans les capitaux propres		
Plus et moins values de cession	1	0
+Charge d'impôt	28	-15
+Coût de l'endettement	161	117
+Amortissements et provisions	785	630
<i>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles avant variation du besoin en fonds de roulement</i>	1 250	1 323
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation	-430	-1 020
Impôts sur les résultats payés	-30	0
<i>Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles</i>	789	303
Activités d'investissements		
Acquisitions d'immobilisations	-1976	-1039
Cessions d'immobilisations	0	0
Incidence des variations de périmètre	0	42
<i>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements</i>	-1 976	-997
Activité de financement		
Dividendes nets versés aux actionnaires et aux minoritaires		
Augmentation de capital reçue	1 398	864
Autre variation des fonds propres		
Augmentation de l'endettement	2 889	0
Remboursement des emprunts et coûts financiers	-910	-797
<i>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</i>	3 378	67
Variation de trésorerie	2 191	-627
Trésorerie d'ouverture	2 939	3 573
Trésorerie de clôture	5 132	2 939
Incidence des variations des cours devises	2	-8
Variation de trésorerie	2 191	-627
Détail de la trésorerie de clôture		
Trésorerie et équivalents de trésorerie actifs	6 867	3 442
Concours bancaires courants	1 735	503

1. INFORMATIONS GENERALES

La société INVIBES ADVERTISING NV est une société par action.

Le GROUPE INVIBES ADVERTISING NV a établi ses premiers comptes consolidés au 31 décembre 2015.

Les comptes consolidés sont exprimés en milliers d'euro (KEUR).

1.1. *Principes comptables et méthodes d'évaluation IFRS*

La société INVIBES ADVERTISING NV a établi ses comptes consolidés au 31 décembre 2020 conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne au travers du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, portant homologation du référentiel IFRS, aucune option d'IFRS 1 n'est applicable.

Pour l'élaboration des états financiers au 31 décembre 2020, le Groupe a appliqué les normes et interprétations dont l'application est obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2020.

- Amendement IAS 1 et IAS 8 : définition du terme significatif,
- Amendement IAS 39, IFRS 7 et IFRS 9 : réforme des taux d'intérêt de référence,
- Amendement IFRS 16 : allègement de loyer lié au COVID 19.

Pour l'élaboration des états financiers au 31 décembre 2020, le Groupe n'a procédé à aucune anticipation de normes et interprétations dont l'application était possible.

1.2. *Estimations et jugements comptables déterminants*

Les états financiers sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et passifs suivants évalués à leur juste valeur : instruments financiers dérivés, instruments financiers détenus à des fins de transaction, instruments financiers classés comme disponibles à la vente. Ils sont présentés en milliers d'euros.

La préparation des états financiers consolidés selon les IFRS nécessite, de la part de la direction du groupe, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants comptabilisés dans les états financiers.

Ces estimations et les hypothèses sous-jacentes sont établies et revues de manière constante à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenus à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les jugements exercés par la direction lors de l'application des IFRS pouvant avoir un impact significatif sur les états financiers et les estimations présentant un risque important de variations au cours de la période ultérieure, sont exposés dans les notes relatives aux tests de dépréciation des Goodwill, autres immobilisations incorporelles, immobilisations corporelles, provisions pour risque et dépréciations des créances.

Les méthodes comptables ont été appliquées d'une manière uniforme par les entités du Groupe. Aucun changement significatif concernant les méthodes d'estimation n'a été mis en place sur la période.

1.3. Opérations majeures

La société INVIBES ADVERTISING NV a réalisé sur l'exercice 2020 :

- Finalisation de la seconde tranche de l'augmentation de capital de 2,0 M€ le 16 mars 2020 pour un montant de 1,0 M€, souscrite entièrement par GENERIS CAPITAL PARTNERS. La société avait inscrit le total de l'augmentation de capital, soit 2,0 M€ au 31 décembre 2019,
- Complément d'augmentation de capital de 500 K€, souscrite également par GENERIS CAPITAL PARTNERS,
- Création de la société INVIBES BENELUX avec l'ouverture d'un bureau à Anvers (Belgique) et à Bruxelles (Belgique). Cette société est consolidée à compter du 1er janvier 2020,
- Création de la société INVIBES NETHERLANDS (Pays-Bas). Cette société est consolidée à compter de sa date de création le 8 décembre 2020,
- Création de la société INVIBES SAAS OU (Estonie). Cette société est consolidée à compter de sa date de création le 27 août 2020.

Le groupe Invibes continue de tirer profit d'un cercle vertueux, car l'intégration de nouvelles solutions médias renforce encore l'offre existante, attirant de nouveaux annonceurs et ouvrant ainsi la voie à de nouveaux emplacements. La forte présence d'Invibes Advertising en Europe et sa capacité à déployer des solutions de communication dans plusieurs pays à la fois devraient lui permettre de profiter pleinement de la reprise du marché publicitaire lorsque la situation commencera à revenir progressivement normale.

Pour cela, le Groupe a activé tous ses leviers de croissance pour se préparer aux mois à venir. Facteur clé de son expansion et atout décisif pour conquérir de nouveaux annonceurs, le réseau d'éditeurs réuni par Invibes Advertising s'est élargi en 2020 à un total de 800 éditeurs de sites web qui travaillent aujourd'hui avec Invibes Advertising, avec une portée totale de 200 millions de visiteurs uniques.

Les premières campagnes multi-pays ont été lancées en 2020. Ces lancements confirment la volonté des grandes marques internationales de s'appuyer sur un acteur capable de leur proposer des campagnes publicitaires sur le plan européen. Cette dynamique devrait se poursuivre en 2021 avec le lancement prévu d'autres campagnes européennes au cours de l'année.

1.4. Périmètre du Palier de consolidation

Périmètre du palier de consolidation				
Nom	Siège	N° Siren	% d'intérêt	Méthode
<i>Société mère :</i>				
INVIBES ADVERTISING NV	TECHNOLOGIEPARK 82 9052 ZWIJNAARDE	836533938		Société mère
<i>Sociétés filiales</i>				
INVIBES SERVICES SRL	Bucuresti GRIGORE COBALCESCU	30562825	100,00%	IG
INVIBES ADVERTISING	24 rue des Petites Ecuries 75010 PARIS	53745001400018	100,00%	IG
INVIBES ADVERTISING INC	1177 Avenue of the Americas, 7th Floor New York. NY 10036		100,00%	IG
INVIBES SPAIN SOCIEDAD LIMITADA	FPC USAL Edificio M3 Despacho 101 C,P, 37185 (Villamayor) - Salamanca	B37563434	100,00%	IG
INVIBES ADVERTISING AG	Schillerstrasse 7 80336 MUNCHEN	DE320810302	78,48%	IG
INVIBES SWITZERLAND AG	Langstrasse 11, 8004 Zürich	CHE-302.303.944	100,00%	IG
INVIBES FINANCE SA	Place de Paris 2314 Luxembourg	B42153	100,00%	IG
ML2GROW	TECHNOLOGIEPARK 3 BUS 26 9052 ZWIJNAARDE	676644086	50,68%	IG
INVIBES ITALY SRL	MILANO VIA GIOSUE CARDUCCI 31 CAP 20123	MI - 2566422	100,00%	IG
INVIBES ADVERTISING UK LTD	5 UNDERWOOD STREET LONDON UNITED KINGDOM N1 7LY	12130396	100,00%	IG
INVIBES BENELUX SRL	Prins Boudewijnlaan 5 Boite 10 2550 KONTICH	BE0747.591.173	100,00%	IG
INVIBES NETHERLANDS BV	KNSM-iaan 171 1019LC Amsterdam	81142366	100,00%	IG
INVIBES SAAS OU	Sopruse pst 145, Kristiine district Harju county, 13417 Tallinn	16058148	100,00%	IG

IG : Intégration globale, MEE : Mise en équivalence

Toutes les sociétés du périmètre clôturent leur exercice comptable annuel le 31 décembre.

Une filiale est une entité contrôlée par INVIBES ADVERTISING NV. Le contrôle existe lorsque la société a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Pour apprécier le contrôle, les droits de vote potentiels qui sont actuellement exerçables ou convertibles sont pris en considération.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Les filiales sous contrôle conjoint sont intégrées selon la méthode de la mise en équivalence.

1.4.1 Entrée de périmètre

- Création de la filiale INVIBES BENELUX SRL,
- Création de la filiale INVIBES NETHERLANDS BV,
- Création de la filiale INVIBES SAAS OU.

1.4.2 Sortie de périmètre

Néant

1.5. Conversion des comptes et opérations libellées en monnaie étrangère**1.5.1 Conversion des états financiers des filiales étrangères**

Les comptes des filiales étrangères du groupe sont tenus dans leur monnaie de fonctionnement.

Les actifs et les passifs des filiales étrangères sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture. Les éléments du compte de résultat sont convertis en euros au cours approchant les cours de change aux dates de transactions, ou bien au cours moyen de la période lorsque les cours ne connaissent pas de fluctuations importantes. Les capitaux propres sont conservés au taux historique. Les écarts de change résultant des conversions sont portés en réserve de conversion, en tant que composante distincte des capitaux propres jusqu'à la date de cession de ces filiales.

1.5.2 Conversion des transactions libellées en monnaies étrangères

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

A la clôture de l'exercice, les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis au cours de change de clôture. Les écarts de conversion en résultant sont comptabilisés en gain ou perte de change dans le compte de résultat opérationnel pour les transactions liées à l'activité.

La monnaie fonctionnelle des filiales étrangères est la monnaie locale.

1.5.3 Cours de conversion utilisés pour l'établissement des comptes consolidés

Cours Euro contre devise	RON	USD	CHF	GBP
Taux de clôture				
Cours au 31 décembre 2018	4,663	1,145	1,127	0,895
Cours au 31 décembre 2019	4,783	1,123	1,085	0,851
Cours au 31 décembre 2020	4,868	1,227	1,080	0,899
Taux moyen				
Cours moyen du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018	4,6560	1,1790	1,1520	
Cours moyen du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019	4,7500	1,1190	1,1110	0,8754
Cours moyen du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020	4,8430	1,1470	1,0710	0,8890

1.6. Immobilisations incorporelles

1.6.1 Goodwill.

Tous les regroupements d'entreprises sont évalués et comptabilisés conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 révisée :

La contrepartie transférée (coût d'acquisition) est évaluée à la juste valeur des actifs remis, capitaux propres émis et passifs encourus à la date de l'acquisition. Les coûts directement attribuables à l'acquisition sont comptabilisés en charges.

Le groupe utilise la méthode du goodwill complet qui est la différence entre d'une part, la somme du coût d'acquisition du regroupement d'entreprises et la juste valeur des intérêts minoritaires, et, d'autre part, le montant net des actifs acquis et passifs assumés évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Le goodwill est déterminé à la date de prise de contrôle de l'entité acquise et ne fait l'objet d'aucun ajustement ultérieur au-delà de la période d'évaluation ; l'acquisition ultérieure d'intérêts non contrôlés ne donne pas lieu à la constatation d'un goodwill complémentaire.

La comptabilisation d'un regroupement d'entreprises doit être achevée dans un délai de 12 mois après la date d'acquisition. Ce délai s'applique à l'évaluation des actifs et passifs identifiables, de la contrepartie transférée et des intérêts non contrôlés.

Dans le cas où la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables comptabilisés est supérieure au coût d'une acquisition, la différence est immédiatement reconnue en résultat.

Les goodwill font l'objet de tests de valeur une fois par an à période identique. En cas d'affectation à une unité génératrice de trésorerie lors d'un regroupement d'entreprise au cours de la période annuelle considérée, la dépréciation de cette unité doit être testée avant la fin de cette période annuelle. Lorsqu'une perte de valeur est constatée, l'écart entre la valeur comptable et sa valeur recouvrable est comptabilisée en charge opérationnelle sur la ligne « dépréciation d'actifs » et est irréversible.

1.6.2 Concessions brevets licences.

Les immobilisations incorporelles qui ont été acquises par le groupe sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur (dépréciation). Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », seuls les éléments dont les coûts peuvent être déterminés de façon fiable et pour lesquels il est probable que des avantages économiques futurs existent, sont comptabilisés en immobilisations.

Aucun coût d'emprunt n'est incorporé aux coûts des immobilisations.

1.7. Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16 "Immobilisations corporelles", seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations corporelles.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût historique d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeurs constatées.

Les amortissements sont calculés en fonction des rythmes de consommation des avantages économiques attendus par élément d'actif sur la base du coût d'acquisition, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle quand celle-ci est jugée significative.

Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leur durée d'utilisation estimée et donc leur durée d'amortissement sont significativement différentes.

Les agencements, installations techniques et autres immobilisations corporelles sont évalués à leur coût d'acquisition ou de production.

Les amortissements sont calculés par application de taux homogènes au sein du groupe.

Nature	Durée d'amortissement
Constructions	5 ans
Materiels	5 ans
Autres immobilisations corporelles	2 à 5 ans

Ces durées d'amortissement sont revues et modifiées en cas de changement significatif ; ces changements sont appliqués de façon prospective.

1.8. Contrats de location

Suivant la norme IFRS 16, les immobilisations utilisées dans le cadre d'un contrat de location sont comptabilisées à l'actif du bilan en immobilisation corporelle et au passif en dettes financières pour le montant des paiements à effectuer au titre du contrat de location.

Les loyers sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette. La charge financière est répartie sur la durée du contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au titre de chaque période.

Les contrats de location dont la durée est inférieure à 1 an et/ou pour une valeur n'excédant pas 5 000 \$ ne sont pas pris en compte.

1.9. Perte de valeur des actifs corporels et incorporels

Conformément à la norme IAS 36 "Perte de valeur des actifs", lorsque des événements, des modifications d'environnement de marché ou des niveaux d'activité (chiffre d'affaires) indiquent un risque de perte de valeur, les immobilisations incorporelles et corporelles du Groupe font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable ; cette valeur est définie comme la plus élevée de la juste valeur et de la valeur d'utilité.

Dans le cas où la valeur recouvrable des actifs serait inférieure à leur valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants. Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles (hors Goodwill) à durée de vie définie peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable (dans la limite de la perte de valeur initialement comptabilisée).

La valeur recouvrable des actifs est le plus souvent déterminée sur la base de la valeur d'utilité. Celle-ci correspond à la valeur des avantages économiques futurs attendus de leur utilisation et de leur cession. Elle est appréciée notamment par référence à des flux de trésorerie futurs actualisés déterminés dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la Direction du groupe INVIBES ADVERTISING NV. Le groupe a évalué ces flux futurs sur une période de 5 ans avec un taux d'actualisation au 31 décembre 2020 de 12 %.

La norme IAS 36 définit le taux d'actualisation à utiliser comme le taux avant impôt reflétant l'appréciation actuelle de la valeur temps par marché et les risques spécifiques à l'actif. C'est le taux de rendement que des investisseurs demanderaient s'ils avaient à choisir un placement dont le montant, l'échéance et les risques seraient équivalents à ceux de l'actif ou de l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) considéré.

1.10. Créances clients

Les créances clients comprennent les facturations relatives aux contrats de prestations de services selon le principe suivant :

Les créances facturées sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale. Elles font l'objet, le cas échéant, d'une dépréciation en fonction de leur probabilité de recouvrement.

La société INVIBES ADVERTISING a souscrit un contrat de cession de ses créances clients avec transfert totale de la garantie au factor.

1.11. Autres débiteurs

Les autres débiteurs sont évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale. Ils font l'objet, le cas échéant, d'une dépréciation en fonction de leur probabilité de recouvrement.

1.12. Compte de régularisations

La mise en place d'un réseau (côté éditeurs et agences) prend beaucoup de temps. Pendant cette période, nous n'engageons que des coûts (principalement les salaires, les loyers, les frais de réseautage...) que nous pouvons directement imputer à l'installation. Comme nous ne commençons à générer des revenus que lorsque le réseau est suffisamment grand, nous répartirons les coûts d'installation sur les revenus futurs. Nous utiliserons les comptes de régularisation dans la consolidation pour répartir ces coûts.

Nous accumulerons ces coûts jusqu'à ce que l'entreprise ait une contribution positive pendant 3 mois consécutifs.

1.13. Actifs et passifs financiers

Les actifs et passifs financiers sont constitués des prêts et créances, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des instruments dérivés et des emprunts.

1.13.1 Prêts et créances

Ils comprennent des dépôts et des cautions, des créances rattachées à des participations non consolidées, les autres prêts et créances et les créances commerciales. Ils sont valorisés à leur valeur historique.

Lorsque leur valeur est inférieure à leur valeur de recouvrement probable une dépréciation est constatée.

1.13.2 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les dépôts à vue, généralement de moins de 3 mois, aisément mobilisables ou cessibles à très court terme, convertibles en un montant de liquidités et ne présentent pas de risques significatifs de perte de valeur. Ils sont évalués selon la catégorie des actifs évalués à la juste valeur par le biais du résultat.

Les découverts bancaires remboursables à vue qui font partie intégrante de la gestion de trésorerie du Groupe constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau des flux de trésorerie.

1.13.3 Instruments dérivés

Le groupe n'a pas souscrit d'instruments de couverture.

1.14. Emprunts et autres passifs financiers

Les passifs financiers non dérivés comprennent les emprunts, autres financements et découverts bancaires.

1.15. Provisions

Conformément à la norme IAS 37 "Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels" des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice :

- (a) il existe une obligation actuelle résultant d'un événement passé,
- (b) il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation,
- (c) le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel. Elle peut également découler de pratiques du Groupe ou d'engagements publics ayant créé une attente légitime des tiers concernés sur le fait que le Groupe assumera certaines responsabilités.

L'estimation du montant figurant en provisions correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que le Groupe doive supporter pour éteindre son obligation. Si aucune évaluation fiable de ce montant ne peut être réalisée, aucune provision n'est comptabilisée ; une information en annexe est alors fournie.

Les passifs éventuels correspondent à des obligations potentielles résultant d'événements passés dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entreprise, ou à des obligations actuelles pour lesquelles la sortie de ressources ne l'est pas. Ils font l'objet d'une information en annexe et ne sont pas comptabilisés.

Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution, avant la date de clôture.

1.16. Avantages accordés aux salariés

1.16.1 Engagements de retraite

L'effectif du groupe est peu important, il n'a pas été procédé à l'évaluation des engagements en matière de retraite.

1.17. Chiffre d'affaires consolidé

Les activités du groupe INVIBES ADVERTISING NV sont des prestations de services dans les domaines du support publicitaire numérique.

1.18. Autres produits et charges opérationnels

Les charges et produits non courants correspondent aux charges et produits hors gestion courante de la société. Ils se caractérisent essentiellement par leur nature inhabituelle et par leur montant significatif.

Les charges et produits non récurrents incluent les éléments suivants :

- ✓ Résultat de cession : des immobilisations corporelles et incorporelles, sur titres de participation, sur autres immobilisations financières et autres actifs ;
- ✓ Dépenses de réorganisation et de restructuration ;
- ✓ Pertes de valeur sur goodwill et actifs incorporels.

1.19. Coût du financement et autres charges et produits financiers

Le résultat financier est composé du coût de l'endettement financier net et des autres produits et charges financiers.

Le coût de l'endettement financier net comprend :

1. Les produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie qui incluent les résultats de cession des valeurs mobilières de placement, les intérêts créditeurs ainsi que le résultat des couvertures de taux de change sur trésorerie,
2. Le coût de l'endettement financier brut qui inclut l'ensemble des charges d'intérêt sur les opérations de financement.

Les autres produits et charges financiers comprennent les résultats sur les cessions de titres non consolidés, les variations de juste valeur des instruments financiers (actifs, passifs et dérivés), les résultats de change et les autres produits et charges financiers.

1.20. Impôts

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (le produit) d'impôt exigible et la charge (le produit) d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement autres éléments du résultat global ; auquel cas il est comptabilisé en autres éléments du résultat global.

1.21. Impôt exigible

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés à la date de clôture.

Le taux d'impôt retenu pour les différentes sociétés du groupe est le suivant : 25 %

1.22. Impôts différés

L'impôt différé est déterminé selon l'approche bilancielle de la méthode du report variable pour la plupart des différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales. L'évaluation des actifs et passifs d'impôt différé repose sur la façon dont le groupe s'attend à recouvrer ou régler la valeur comptable des actifs et passifs, en utilisant les taux d'impôt adoptés à la clôture.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels cet actif pourra être imputé. Les actifs d'impôt différé sont réduits dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

L'effet des éventuelles variations des taux d'imposition, sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres, est comptabilisé en compte de résultat.

Les impôts différés sont présentés au bilan séparément des actifs et passifs d'impôt exigible et classés dans les éléments non courants.

1.23. Résultat par action

Le groupe présente un résultat par action de base et dilué pour ses actions ordinaires. Le résultat par action de base est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat par actions diluées est déterminé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, tenant compte des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives, qui comprennent notamment les instruments convertibles.

	31/12/2020	31/12/2019
RESULTAT NET DE LA PERIODE	254 129	622 790
Nombre d'actions	2 909 082	2 846 594
Nombres d'actions sur BSA	391 541	0
Total	3 300 623	2 846 594
Résultat par action en euros		
<i>de base</i>	<i>0,087</i>	<i>0,219</i>
<i>dilué</i>	<i>0,077</i>	<i>0,219</i>

1.24. Capitaux propres**1.24.1 Capital**

Le capital social de la société au 31 décembre 2020 est de 6 664 881,33 € composé de 2 909 082 actions, entièrement libérées.

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le boni de liquidation à une part égale à la quotité de capital qu'elle représente.

1.25. Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients et des titres de placement.

Clients et autres débiteurs

L'exposition du Groupe au risque de crédit est influencée principalement par les caractéristiques individuelles des clients. Le profil statistique de la clientèle, incluant notamment le risque de défaillance par secteur d'activité et pays dans lequel les clients exercent leur activité est sans réelle influence sur le risque de crédit.

Le Groupe détermine un niveau de dépréciation qui représente son estimation des pertes encourues relatives aux créances clients et autres débiteurs ainsi qu'aux placements. La principale composante de cette dépréciation correspond essentiellement à des pertes spécifiques liées à des risques significatifs individualisés.

1.26. Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales ou « tendues », sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe.

Généralement, le Groupe s'assure qu'il dispose d'un dépôt à vue suffisant pour faire face aux dépenses opérationnelles attendues pour une période de 60 jours, incluant les paiements nécessités par le service de sa dette. Ceci exclut l'impact potentiel de circonstances extrêmes, comme les catastrophes naturelles, que l'on ne saurait raisonnablement prévoir. De plus, le Groupe maintient ses lignes de crédit.

Les principales évolutions et mentions portant sur le risque de liquidité sont présentées en note 4.1. Emprunts et dettes financières.

1.27. Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que des variations de prix de marché, tels que les cours de change, les taux d'intérêt et les prix des instruments de capitaux propres, affectent le résultat du Groupe ou la valeur des instruments financiers détenus. La gestion du risque de marché a pour objectif de gérer et contrôler les expositions au risque de marché dans des limites acceptables.

Ce risque est toutefois limité compte tenu de la part peu significative du niveau d'activité à l'étranger.

1.28. Risque de change

Le risque de change auquel le Groupe est exposé provient :

- De la conversion à son bilan et à son compte de résultat des contributions des filiales étrangères hors zone euro. Ce risque est toutefois limité compte tenu de la part peu significative du niveau d'activité de ces filiales.

A ce jour, ce risque ne fait pas l'objet d'une couverture spécifique au niveau du groupe.

1.29. Risque de taux

Le Groupe est essentiellement exposé au risque de taux d'intérêts au travers de sa dette à taux variable et de ses placements financiers.

A ce jour, ce risque ne fait pas l'objet d'une couverture spécifique au niveau du groupe.

1.30. Information sectorielle

Le principal décideur opérationnel dispose de données chiffrées par entité juridique. Les entités juridiques réalisent des prestations dans les domaines du support publicitaire numérique.

A chaque typologie de prestation ne correspond pas une typologie de clientèle. A chaque entité juridique ne correspond pas spécifiquement une typologie de prestation.

De fait l'évaluation des performances et l'allocation des ressources du Groupe par le principal décideur opérationnel s'effectue sur la base d'une analyse d'indicateurs de performance non différenciés par entité juridique et présentant les mêmes caractéristiques économiques quelque soient les entités juridiques.

Le Groupe considère donc agir sur un seul secteur celui du domaine des supports publicitaires numériques.

2. NOTES SUR LE BILAN ACTIF

2.1 Goodwill

Goodwill en K€	31/12/2020	31/12/2019
Valeur nette à l'ouverture	2 100	1 998
Acquisitions	0	102
Sorties		
Ecart de conversion		
Variations de périmètre		
Variations des pertes de valeur	0	0
Valeur brute à la clôture	2 100	2 100

2.2 Immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles (Valeur brute en K€)	Logiciels, concessions brevets	fonds commerciaux	Autres	Avances et acomptes	Total
Valeur brute au 1 janvier 2020	3 130	0	4	0	3 134
Acquisitions	1 213		53		1 266
Sorties					0
Ecart de conversion					0
Variations de périmètre					0
Autres					0
Valeur brute au 31 décembre 2020	4 342	0	57	0	4 399

Immobilisations incorporelles (Amortissements en cumul en K€)	Logiciels, concessions brevets	fonds commerciaux	Autres		Total
Amortissements au 1 janvier 2020	1 811	0	1	0	1 812
Amortissements	598		2		600
Dépréciation de valeur					0
Diminutions					0
Variations de périmètre					0
Ecart de conversion					0
Autres					0
Amortissements au 31 décembre 2020	2 410	0	3	0	2 412

Valeur Nette Comptable au 31 décembre 2020	1 933	0	55	0	1 987
---	--------------	----------	-----------	----------	--------------

2.3 Immobilisations corporelles

Immobilisations corporelles (Valeur brute en K€)	Construction	Installations techniques	Autres	Avances et acomptes	Total
Valeur brute au 1 janvier 2020	416	3	184	0	603
Acquisitions	6	20	156		182
Sorties		-1	-15		-15
Ecart de conversion	-7	0	0		-7
Variations de périmètre					0
Autres					0
Valeur brute au 31 décembre 2020	415	23	325	0	763

Immobilisations corporelles (Amortissements en cumul en K€)	Construction	Installations techniques	Autres		Total
Amortissements au 1 janvier 2020	131	3	89		223
Amortissements	82	2	51		135
Dépréciation de valeur					0
Diminutions		-1	-14		-14
Variations de périmètre					0
Ecart de conversion	-2	0	0		-2
Autres					0
Amortissements au 31 décembre 2020	211	4	126		341

Valeur nette comptable au 31 décembre 2020	204	18	199		421
---	------------	-----------	------------	--	------------

2.4 Participations et Actifs financiers non courants

Participations et actifs financiers non courants en K€	Titres MEE	Autres Part. ent. associées	Total Part. ent. associées	Autres actifs non courants	Total Valeur brute des actifs non courants	Actifs finan. non courants destinés à être cédés	Pertes de valeur	Valeur nette
au 1 janvier 2020	0	0	0	1 624	1 624	0	0	1 624
Acquisition/Aug.			0		0			0
Cession/Dim.			0	-341	-341			-341
Var. de périmètre			0		0			0
Var. tx de change			0		0			0
au 31 décembre 2020	0	0	0	1 284	1 284	0	0	1 284

L'essentiel des autres actifs non courant est constitué de :

- Dépôt de garantie et de prêts accordés dont l'échéance est supérieure à 1 an et inférieure à 5 ans.

La deuxième tranche de l'augmentation de capital, soit 1 M€ correspondant au capital non versé au 31 décembre 2019, a été versée sur le 1^{er} semestre 2020.

2.5 Créances clients et autres actifs courants

en K€	31/12/2020	31/12/2019
Créances clients brutes	2 902	2 444
Pertes de valeur	-39	-11
Créances clients nettes	2 862	2 433
Créances de TVA et autres	413	342
Créances IS	0	0
Autres actifs d'impôt	413	342
Avances, acomptes sur commandes	61	39
Compte de régularisations	0	0
Autres créances	2 332	880
Autres actifs courants	2 393	919

Détail des autres créances :

Autres créances en K€	31/12/2020	31/12/2019
Créances sociales	36	44
Comptes courants débiteurs		
Impôts différés sociaux	30	29
Débiteurs divers	491	73
Charges constatées d'avance	1 774	735
Total Autres créances	2 332	880

L'ensemble des créances clients et actifs non courants a une échéance à un an.

Les cessions de créances au factor s'élevèrent à 3 991 K€ au 31 décembre 2020 contre 3 190 K€ en 2019.

Hormis les créances commerciales échues ayant fait l'objet d'une provision pour perte de valeur, le Groupe estime n'être exposé à aucun risque significatif de recouvrement.

2.6 Actifs financiers à la juste valeur

Le groupe ne détient pas d'actif financiers en juste valeur.

2.7 Trésorerie et équivalent de trésorerie

Trésorerie active en K€	31/12/2020	31/12/2019
Disponibilités	6 867	3 442
VMP - FCP		
Prov. Déprec. VMP		
Total Trésorerie active	6 867	3 442

3. NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.1 Emprunts et dettes financières

Dettes financières en K€	31/12/2019	Courant	Non courant	Taux fixes	Taux variables
Emprunts obligataires				0	
Emprunts autres établissements	1 274	567	707	1 274	
Dettes financières IFRS 16	374	94	280	374	
Concours bancaires courants	504	504		504	
Intérêts courus non échus				0	
Total	2 151	1 164	987	2 151	0

Dettes financières en K€	31/12/2020	Courant	Non courant	Taux fixes	Taux variables
Emprunts obligataires				0	
Emprunts autres établissements	3 513	801	2 712	3 513	
Dettes financières IFRS 16	398	116	282	398	
Concours bancaires courants	1 734	1 734		1 734	
Intérêts courus non échus				0	
Total Dettes financières	5 646	2 652	2 994	5 646	0

Dettes financières en K€	31/12/2020	- 1an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Emprunts obligataires				
Emprunts autres établissements	3 513	801	2 712	
Dettes financières IFRS 16	398	116	282	
Concours bancaires courants	1 734	1 734		
Intérêts courus non échus				
Total Dettes financières	5 646	2 652	2 994	0

3.2 Fournisseurs et autres passifs courants

Autres passifs courants en K€	31/12/2020	31/12/2019
Fournisseurs	2 352	1 713
Total Fournisseurs	2 352	1 713
Etat impôts sur les bénéfices	0	0
Total passif d'impôts	0	0
Avances et acomptes	15	0
Fournisseurs Immobilisation	543	539
Dettes fiscales hors IS	1 147	797
Dettes sociales	624	298
Compte courant d'associés	0	0
Créditeurs divers	93	48
Produits constatés d'avances	233	139
Total Autres passifs courants	2 656	1 821

A l'exception de la dette fournisseurs immobilisation qui est à échéance à plus d'un an les autres passifs courants ont une échéance inférieure à un an.

4. NOTE SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

4.1 Secteurs opérationnels

Le Groupe exerce son activité sur un seul secteur d'activité.

4.2 Salaires et charges

Salaires et charges en K€	31/12/2020	31/12/2019
Personnel extérieur à l'entreprise		
Salaires	4 038	2 855
Charges sociales	692	532
Coûts activés (1)	-869	-517
Avantages au personnel (plan d'actions gratuites)		
Total charges de personnel	3 861	2 869

- (1) Les coûts de personnel activés en frais de développement sont présentés au compte de résultat en déduction des salaires et charges.

4.3 Dotation aux amortissements et provisions

Dotations aux amort. et provisions en K€	31/12/2020	31/12/2019
Immobilisations incorporelles	600	532
Immobilisations corporelles	135	120
Total Dotations aux Amortissements	735	653
Dotations nettes aux provisions de créances	79	3
Total Dotations aux Provisions	79	3
Total DAP	814	656

4.4 Autres produits et charges opérationnels

Montants non significatifs.

4.5 Résultat financier

Résultat Financier en K€	31/12/2020	31/12/2019
Coût des emprunts obligataires		
Coût de l'endettement court et moyen terme	-161	-117
Coût de l'endettement financier brut	-161	-117
Produits/Pertes de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (1)	0	0
Reprise prov. / Perte de valeur des placements de trésorerie		
Coût de l'endettement financier net	-161	-117
Gains et pertes de change	-62	-3
Autres	-39	-12
Autres produits et charges financiers	-101	-16
Total Résultat Financier	-263	-133

4.6 Gains et pertes liés aux transactions

En K€	31/12/2020	31/12/2019
Valeur des actions échangées	0	0
Valeur nette comptable des actions échangées	0	0
Autres	0	23
Total Gains ou pertes	0	23

4.7 Charges d'impôts

Charge d'impôt sur le résultat en K€	31/12/2020	31/12/2019
Charge d'impôt exigible	7	-7
Charge d'impôt différé	2	21
Total Charge d'impôt	9	15

Preuve d'impôt :

Rapprochement entre taux d'impôt effectif et taux d'impôt applicable en K€	31/12/2020	31/12/2019
Résultat de la période	274	591
Charge d'impôt réel sur le résultat	-9	-15
Résultat avant impôt	265	576
<i>Taux d'impôt applicable à la Société</i>	25,0%	29,6%
Charge théorique au taux d'impôt applicable à la Société	66	170
Incidences différences permanentes	24	-3
Déficit fiscal sans comptabilisation d'impôt différé	138	45
Utilisations des déficits antérieurs	-290	-246
Ecart de taux filiales étrangères	53	19
Total Charge d'impôt	-9	-15
Base des déficits non activé	3 848	3 005
Montant d'impôt différé non activé	902	817

5. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

5.1 Engagements hors bilan

	31/12/2020	31/12/2019
<i>Engagements reçus</i>		
Encours du Factoring déconsolidé	3 991	3 190
TOTAL	3 991	3 190

5.2 Parties liées

Relation avec la société

Néant

5.3 Distribution de dividendes

Le Groupe n'a pas effectué de distribution de dividendes sur l'exercice 2020.

**D. ETATS FINANCIERS ANNUELS
CLOS AU 31 DECEMBRE 2020**

20				1	EUR	
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	U.	D.	A-cap 1

COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

DÉNOMINATION: *INVIBES ADVERTISING*

Forme juridique: *Société anonyme*

Adresse: *TECHNOLOGIEPARK ZWIJNAARDE* N°: *82* Boîte:

Code postal: *9052* Commune: *Zwijnaarde*

Pays: *Belgique*

Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entreprise de *Gent, division Gent*

Adresse Internet¹:

Numéro d'entreprise *BE 0836.533.938*

DATE *19 / 10 / 2020* de dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS *COMPTES ANNUELS EN EUROS (2 décimales)*

approuvés par l'assemblée générale du *28 / 05 / 2021*

et relatifs à l'exercice couvrant la période du *01 / 01 / 2020* au *31 / 12 / 2020*

Exercice précédent du *01 / 01 / 2019* au *31 / 12 / 2019*

Les montants relatifs à l'exercice précédent ~~sont / ne sont pas~~ ² identiques à ceux publiés antérieurement.

Nombre total de pages déposées: *29* Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet: *6.2. 6.7. 7.2. 9. 11. 13. 14. 15. 16. 17.*

Signature
(nom et qualité)

Signature
(nom et qualité)

¹ Mention facultative.
² Biffer la mention inutile.

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES
ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE
VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE****LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES**

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

*Nemo Services BV
N°: BE 0861.454.129
Hettingen 47, 9860 Oosterzele, Belgique*

*Administrateur
20/05/2016 - 22/05/2022*

Représenté(es) par:

*Kris Vlaemynck
Hettingen 47, 9860 Oosterzele, Belgique*

*NP Finance Société
Reu des Petites Ecuries 24, 75010 Parijs (10) - France, France*

*Administrateur
20/05/2016 - 22/05/2022*

Représenté(es) par:

*Nicolas Pollet
Rue des Petites Ecuries 24, 75010 Parijs (10) - France, France*

*Elewaut & Co BV
N°: BE 0466.979.873
Zeedijk 22 boîte 9.01, 8370 Blankenberge, Belgique*

*Administrateur
20/05/2016 - 22/05/2022*

Représenté(es) par:

*Frank Elewaut
Guido Gezellestraat 46, 8020 Oostkamp, Belgique*

*eFCee BV
N°: BE 0807.357.130
Lange Munte 72 boîte A, 9860 Oosterzele, Belgique*

*Administrateur
20/05/2016 - 22/05/2022*

Représenté(es) par:

*Filip Calliau
Lange Munte 72 boîte A, 9860 Oosterzele, Belgique*

*Marc Vanlerberghe
Sesame Court 1224, CA 9408 Sunnyvale, Etats-Unis*

*Administrateur
20/05/2016 - 22/05/2022*

*Martine Buysse
(réviseur d'entreprises)
Eedstraat 80, 9052 Zwijnaarde, Belgique*

*Commissaire
20/05/2019 - 27/05/2022*

*Philippe Houdouin
Rue Spontini 76, 75116 Paris, France*

*Administrateur
04/11/2020 - 04/11/2024*

*Mascha Simons e/v Driessen
Iraklia 26, 2134 AN Hoofddorp, Pays-Bas*

*Administrateur
04/11/2020 - 04/11/2024*

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ~~ont~~ n'ont pas* été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société**,
- B. L'établissement des comptes annuels**,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

* Biffer la mention inutile.

** Mention facultative.

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		20	31.220,66
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	5.848.871,51	4.692.610,18
Immobilisations incorporelles	6.1.1	21	1.932.821,43	1.318.244,34
Immobilisations corporelles	6.1.2	22/27	3.353,53	2.639,30
Terrains et constructions		22
Installations, machines et outillage		23
Mobilier et matériel roulant		24	3.353,53	2.639,30
Location-financement et droits similaires		25
Autres immobilisations corporelles		26
Immobilisations en cours et acomptes versés		27
Immobilisations financières	6.1.3	28	3.912.696,55	3.371.726,54
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	7.891.744,84	4.003.004,70
Créances à plus d'un an		29	3.240.783,93	1.514.165,32
Créances commerciales		290
Autres créances		291	3.240.783,93	1.514.165,32
Stocks et commandes en cours d'exécution		3
Stocks		30/36
Commandes en cours d'exécution		37
Créances à un an au plus		40/41	2.044.464,90	760.517,08
Créances commerciales		40	2.015.315,27	681.368,02
Autres créances		41	29.149,63	79.149,06
Placements de trésorerie		50/53
Valeurs disponibles		54/58	2.589.323,91	1.705.628,79
Comptes de régularisation		490/1	17.172,10	22.693,51
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	13.771.837,01	8.695.614,88

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	4.477.571,30	1.798.745,22
Dettes à plus d'un an	6.3	17	2.918.886,50	1.211.646,08
Dettes financières		170/4	2.918.886,50	1.211.646,08
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées		172/3	563.481,39	538.163,62
Autres emprunts		174/0	2.355.405,11	673.482,46
Dettes commerciales		175
Acomptes sur commandes		176
Autres dettes		178/9
Dettes à un an au plus	6.3	42/48	1.533.451,40	585.392,38
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	675.887,91	468.213,80
Dettes financières		43	527.878,53
Etablissements de crédit		430/8	527.878,53
Autres emprunts		439
Dettes commerciales		44	260.308,75	103.507,34
Fournisseurs		440/4	260.308,75	103.507,34
Effets à payer		441
Acomptes sur commandes		46
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	69.046,80	13.091,83
Impôts		450/3	11.917,51	2.574,98
Rémunérations et charges sociales		454/9	57.129,29	10.516,85
Autres dettes		47/48	329,41	579,41
Comptes de régularisation		492/3	25.233,40	1.706,76
TOTAL DU PASSIF		10/49	13.771.837,01	8.695.614,88

COMpte DE Résultats

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute(+)/(-)		9900	1.792.748,67	1.352.420,11
Dont: produits d'exploitation non récurrents		76A
Chiffre d'affaires*		70
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers*		60/61
Rémunérations, charges sociales et pensions(+)/(-)		62	193.179,04	46.695,98
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	669.437,96	668.687,93
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)(+)/(-)		631/4
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)(+)/(-)		635/8
Autres charges d'exploitation		640/8	5.390,90	6.725,70
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration		649
Charges d'exploitation non récurrentes		66A
Bénéfice (Perte) d'exploitation(+)/(-)		9901	924.740,77	630.310,50
Produits financiers	6.4	75/76B	113.019,94	55.490,01
Produits financiers récurrents		75	113.019,94	55.490,01
Dont: subsides en capital et en intérêts		753
Produits financiers non récurrents		76B
Charges financières	6.4	65/66B	139.635,38	55.687,12
Charges financières récurrentes		65	139.635,38	55.687,12
Charges financières non récurrentes		66B
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts(+)/(-)		9903	898.125,33	630.113,39
Prélèvement sur les impôts différés		780
Transfert aux impôts différés		680
Impôts sur le résultat(+)/(-)		67/77	628,50	618,94
Bénéfice (Perte) de l'exercice(+)/(-)		9904	897.496,83	629.494,45
Prélèvement sur les réserves immunisées		789
Transfert aux réserves immunisées		689
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter(+)/(-)		9905	897.496,83	629.494,45

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter(+)/(-)	9906	897.496,83	629.494,45
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter(+)/(-)	(9905)	897.496,83	629.494,45
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent(+)/(-)	14P
Prélèvement sur les capitaux propres	791/2
Affectation aux capitaux propres	691/2	897.496,83	629.494,45
à l'apport	691
à la réserve légale	6920	44.874,84	31.474,72
aux autres réserves	6921	852.621,99	598.019,73
Bénéfice (Perte) à reporter(+)/(-)	(14)
Intervention des associés dans la perte	794
Bénéfice à distribuer	694/7
Rémunération de l'apport	694
Administrateurs ou gérants	695
Travailleurs	696
Autres allocataires	697

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8059P	xxxxxxxxxxxxxxxx	3.129.297,72
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8029	1.212.041,43	
Cessions et désaffectations	8039	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8049	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8059	4.341.339,15	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8129P	xxxxxxxxxxxxxxxx	1.811.053,38
Mutations de l'exercice			
Actés	8079	597.464,34	
Repris	8089	
Acquis de tiers	8099	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8109	
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8119	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8129	2.408.517,72	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(21)	1.932.821,43	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199P	xxxxxxxxxxxxxxxx	18.976,55
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8169	2.452,47	
Cessions et désaffectations	8179	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8189	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199	21.429,02	
Plus-values au terme de l'exercice	8259P	xxxxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice			
Actées	8219	
Acquises de tiers	8229	
Annulées	8239	
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8249	
Plus-values au terme de l'exercice	8259	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8329P	xxxxxxxxxxxxxxxx	16.337,25
Mutations de l'exercice			
Actés	8279	1.738,24	
Repris	8289	
Acquis de tiers	8299	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8309	
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8319	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8329	18.075,49	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22/27)	3.353,53	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8395P	xxxxxxxxxxxxxxxx	2.431.336,04
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8365	540.970,01	
Cessions et retraits	8375	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8385	
Autres mutations(+)/(-)	8386	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8395	2.972.306,05	
Plus-values au terme de l'exercice	8455P	xxxxxxxxxxxxxxxx	940.400,00
Mutations de l'exercice			
Actées	8415	
Acquises de tiers	8425	
Annulées	8435	
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8445	
Plus-values au terme de l'exercice	8455	940.400,00	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8525P	xxxxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice			
Actées	8475	
Reprises	8485	
Acquises de tiers	8495	
Annulées à la suite de cessions et retraits	8505	
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8515	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8525	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8555P	xxxxxxxxxxxxxxxx	9,50
Mutations de l'exercice(+)/(-)	8545	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8555	9,50	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(28)	3.912.696,55	

ETAT DES DETTES

	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE		
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	675.887,91
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	2.918.886,50
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913
DETTES GARANTIES (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)		
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges		
Dettes financières	8921
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées	891
Autres emprunts	901
Dettes commerciales	8981
Fournisseurs	8991
Effets à payer	9001
Acomptes sur commandes	9011
Dettes salariales et sociales	9021
Autres dettes	9051
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061
Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société		
Dettes financières	8922	957.238,09
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées	892	957.238,09
Autres emprunts	902
Dettes commerciales	8982
Fournisseurs	8992
Effets à payer	9002
Acomptes sur commandes	9012
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022
Impôts	9032
Rémunérations et charges sociales	9042
Autres dettes	9052
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société	9062	957.238,09

RÉSULTATS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PERSONNEL			
Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	1,9	0,6
PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE			
Produits non récurrents	76
Produits d'exploitation non récurrents	(76A)
Produits financiers non récurrents	(76B)
Charges non récurrentes	66
Charges d'exploitation non récurrentes	(66A)
Charges financières non récurrentes	(66B)
RÉSULTATS FINANCIERS			
Intérêts portés à l'actif	6502

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS	9149
Dont		
Effets de commerce en circulation endossés par la société	9150
GARANTIES RÉELLES		
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	91611
Montant de l'inscription	91621
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91631
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement	91711	1.522.500,00
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat	91721	420.000,00
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
La valeur comptable des actifs grevés	91811
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91821
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause	91911
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91921
Privilège du vendeur		
La valeur comptable du bien vendu	92011
Le montant du prix non payé	92021

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers

Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés
 Montant de l'inscription
 Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

Gages sur fonds de commerce

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement
 Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

La valeur comptable des actifs grevés
 Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

Le montant des actifs en cause
 Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Privilège du vendeur

La valeur comptable du bien vendu
 Le montant du prix non payé

Codes	Exercice
91612
91622
91632
91712
91722
91812
91822
91912
91922
92012
92022

Exercice
.....
.....
.....
.....

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

.....

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

Mesures prises pour en couvrir la charge

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées

Codes	Exercice
9220

Bases et méthodes de cette estimation

NATURE ET OBJECTIF COMMERCIAL DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

.....

Exercice
.....
.....
.....
.....

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (DONT CEUX NON SUSCEPTIBLES D'ÊTRE QUANTIFIÉS)

.....

Exercice
.....
.....
.....
.....

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES, LES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

	Codes	Exercice
ENTREPRISES LIÉES OU ASSOCIÉES		
Garanties constituées en leur faveur	9294
Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur	9295
LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES		
Créances sur les personnes précitées	9500

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

	Codes	Exercice
Garanties constituées en leur faveur	9501
Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur	9502

	Exercice
LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)	
Mandat commissaire	6.500,00
Mandat commissaire consolidation	3.800,00
Missions juridiques supplémentaires	5.026,50
.....

TRANSACTIONS CONCLUES, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, EN DEHORS DES CONDITIONS DE MARCHÉ NORMALES

	Exercice
Avec des personnes détenant une participation dans la société	
Nature des transactions	
.....
.....
.....
.....
Avec des entreprises dans lesquelles la société détient une participation	
Nature des transactions	
.....
.....
.....
.....
Avec des membres des organes d'administration, de gestion ou de surveillance de la société	
Nature des transactions	
.....
.....
.....
.....

RÈGLES D'ÉVALUATION

RESUME DES REGLES D'EVALUATION

Les règles d'évaluation sont établies conformément à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés.

Les règles d'évaluation n'ont pas été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent ; dans l'affirmative, la modification concerne :

Règles particulières :

Immobilisations corporelles :

Des immobilisations corporelles n'ont pas été réévaluées durant l'exercice ; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Amortissements actés pendant l'exercice :

Actif	Méthode	Base		Taux et %	
		L (linéaire)	NR (non réévaluée)	Principal	Frais access.
		D (dégressive)	R (réévaluée)	Min. - Max.	Min.- Max
1. Frais d'établissement	L	NR	100,00 - 100,00	100,00 - 100,00	
2. Immobilisations incorporelles	L	NR	20,00 - 33,33	20,00 - 33,33	
3. Bâtiments industriels, administratifs ou commerciaux					
4. Installations, machines et outillage (*)					
5. Matériel roulant (*)					
6. Matériel de bureau et mobilier (*)	L	NR	33,33 - 33,33	33,33 - 33,33	
7. Autres immobilisations corporelles					

Immobilisations financières:

Des participations n'ont pas été réévaluées durant l'exercice ; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Stocks :

Les stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition calculée selon la méthode (à mentionner) du prix moyen pondéré, Fifo, Lifo, d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la valeur de marché si elle est inférieure :

Dettes :

Le passif ne comporte pas de dette à long terme, non productives d'intérêt anormalement faible :

Devises :

Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur les bases suivantes :

Actifs circulants et passifs, libellés en monnaies étrangères, sont convertées selon le cours de clôture à la fin de l'exercice.

Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels :

Différences de change sont globalisé par devise.

Différences de change négatives sont à charge des résultats.

Différences de change positives sont en cours de traitement pas charges reportées et régularisation.

* Y compris les actifs détenus en location-financement; ceux-ci font, le cas échéant, l'objet d'une ligne distincte

AUTRES INFORMATIONS À COMMUNIQUER DANS L'ANNEXE

Extrait du rapport annuel sur l'impact de Covid-19. Circonstances qui influencent le développement de la société – événements importants survenus après la clôture de l'exercice

L'épidémie de coronavirus et les mesures de confinement associées en Europe ont eu un impact négatif sur l'économie européenne en 2020. Cela a également entraîné un ralentissement de la croissance d'Invibes en 2020. Malgré une contraction de l'économie européenne en 2020, Invibes a réussi à atteindre une croissance de 19%, ceci principalement grâce à un fort 2ème semestre 2020. Au premier trimestre de 2021, nous constatons également une croissance de 98 %. Le conseil d'administration est donc optimiste quant aux prévisions pour 2021, malgré l'incertitude persistante entourant le coronavirus.

Le 20 avril 2021, le capital a été augmenté de 5 000 000 d'euros, renforçant ainsi la position financière d'Invibes pour l'avenir.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN
VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans la rubrique 28 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 28 et 50/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, des capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) ou (-) (en unités)	
INVIBES ADVERTISING SAS FR39537450140 Entreprise étrangère Rue des Petites Ecuries 24 75010 Parijs (10) - France France	ACTIONS SANS VALEUR NOMINALE	7.600	100,0	0,0	31/12/2020	EUR	1.016.116,00	141.567,00
INVIBES SERVICES SRL RO30562825 Entreprise étrangère Str, Grigore Cobalescu 46 010196 Bucuresti - Romania Roumanie	ACTIONS SANS VALEUR NOMINALE	20	100,0	0,0	31/12/2020	RON	748.807,91	336.546,06
INVIBES ADVERTISING INC Entreprise étrangère Avenue of the Americas, 7th floor 1177 10036 NEW YORK Etats-Unis	ACTIONS SANS VALEUR NOMINALE	1.000	100,0	0,0	31/12/2020	USD	-10.107,45	-3.236,40
INVIBES SPAIN SL B37563434 Entreprise étrangère Paseo de la Castellana 137 28046 Madrid Espagne	ACTIONS SANS VALEUR NOMINALE	16.990	100,0	0,0	31/12/2020	EUR	144.246,00	-52.550,00

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES (SUITE)

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans la rubrique 28 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 28 et 50/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, des capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de l'étranger, mention du NUMERO CHE-302.302.011 ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) ou (-) (en unités)
Entreprise étrangère LANGESTRASSE 11 8004 Zurich Suisse	ACTIONS SANS VALEUR NOMINALE	578.520	87,32	9,66	31/12/2020	CHF	-637.050,03	-684.481,13
INVIBES FINANCE SA B42153 Entreprise étrangère Place de Paris 2 boîte A 2314 Luxembourg Luxembourg	ACTIONS SANS VALEUR NOMINALE	1.000	100,0	0,0	31/12/2020	EUR	-17.858,00	-45.887,00
INVIBES ADVERTISING AG DE320810302 Entreprise étrangère Schillestrasse 7 80336 Munich Allemagne	ACTIONS SANS VALEUR NOMINALE	7.848	78,48	0,0	31/12/2020	EUR	-1.063.014,00	-788.926,00
INVIBES ADVERTISING UK UK12130396 Entreprise étrangère UNDERWOOD STREET 5 N1 7LY LONDON Royaume-Uni	ACTIONS SANS VALEUR NOMINALE	200	100,0	0,0	31/12/2020	GBP	-372.348,04	-318.862,12
INVIBES ITALY IT10919160969 Entreprise étrangère VIA GIOSUE CARDUCCI 31 20123 MILAAN Italie	ACTIONS SANS VALEUR NOMINALE	1	100,0	0,0	31/12/2020	EUR	-30.598,00	-58.951,00

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES (SUITE)

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans la rubrique 28 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 28 et 50/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, des capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO d'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) ou (-) (en unités)
ML2GROW Société anonyme TECHNOLOGIEPARK ZWIJNAARDE 82 boîte 23 9052 Zwijnaarde Belgique	ACTIONS SANS VALEUR NOMINALE	740	50,68	0,0	31/12/2020	EUR	205.696,00	69.404,00
INVIBES BENELUX BE 0747.591.173 Société à responsabilité limitée Prins Boudewijnlaan 5 boîte 10 2550 Kontich Belgique	ACTIONS SANS VALEUR NOMINALE	500	100,0	0,0	31/12/2020	EUR	-21.243,00	-121.243,00
INVIBES NETHERLANDS NL81142366 Entreprise étrangère KNSM-laan 171 1019 LC Amsterdam Pays-Bas	ACTIONS SANS VALEUR NOMINALE	25.000	100,0	0,0	31/12/2020	EUR	22.998,00	-2.002,00
INVIBES SAAS EE102307368 Entreprise étrangère Kristiine District - Sopruse pst 145 13417 Tallinn Estonie	ACTIONS SANS VALEUR NOMINALE	1	100,0	0,0	31/12/2020	EUR	8.940,00	-16.060,00

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE LA SOCIÉTÉ À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES

telle qu'elle résulte des déclarations reçues par la société en vertu de l'article 7:225 du Code des sociétés et des associations, l'article 14, alinéa 4 de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes ou l'article 5 de l'arrêté royal du 21 août 2008 fixant les règles complémentaires applicables à certains systèmes multilatéraux de négociation.

DÉNOMINATION des personnes détenant des droits sociaux dans la société, avec mention de L'ADRESSE (du siège pour les personnes morales) et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			
	Nature	Nombre de droits de vote		%
		Attachés à des titres	Non liés à des titres	
VP VENTURES NV BE 0477.693.920 TECHNOLOGIEPARK ZWIJNAARDE 82 9052 Zwijnaarde Belgique	ACTIONS SANS VALEUR NOMINALE	746.062	0	25,65

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société: 200 100

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Codes	1. Temps plein <i>(exercice)</i>	2. Temps partiel <i>(exercice)</i>	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) <i>(exercice)</i>	3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) <i>(exercice précédent)</i>
Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent				
Nombre moyen de travailleurs	100 1,9	1,9 (ETP)	0,6 (ETP)
Nombre d'heures effectivement prestées ...	101 3.433	3.433 (T)	1.032 (T)
Frais de personnel	102 193.179,04	193.179,04 (T)	46.695,98 (T)

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
A la date de clôture de l'exercice			
Nombre de travailleurs	105 4	4,0
Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée	110 4	4,0
Contrat à durée déterminée	111
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112
Contrat de remplacement	113
Par sexe et niveau d'études			
Hommes	120 2	2,0
de niveau primaire	1200
de niveau secondaire	1201 1	1,0
de niveau supérieur non universitaire	1202
de niveau universitaire	1203 1	1,0
Femmes	121 2	2,0
de niveau primaire	1210
de niveau secondaire	1211 2	2,0
de niveau supérieur non universitaire	1212
de niveau universitaire	1213
Par catégorie professionnelle			
Personnel de direction	130
Employés	134 4	4,0
Ouvriers	132
Autres	133

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES

Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	3	3,0
305

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour la société

 dont coût brut directement lié aux formations

 dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs

 dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour la société

Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour la société

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801	5811
5802	5812
5803	5813
58031	58131
58032	58132
58033	58133
5821	5831
5822	5832
5823	5833
5841	5851
5842	5852
5843	5853

**E. RAPPORT DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS CONSOLIDES AU 31
DECEMBRE 2020**

MARTINE BUYSSE
BEDRIJFSREVISOR
Eedstraat 80, 9052 Zwijnaarde

TEL: 09-222.85.59
FAX: 09-222.15.79
E-mail: martine@mbbedrijfsrevisoren.be

BTW BE 0742.170.061

<p>RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SOCIETE ANONYME INVIBES ADVERTISING POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020 (COMPTES CONSOLIDES)</p>

Dans le cadre du contrôle des comptes consolidés de la société anonyme Invibes Advertising (« la société ») et de ses filiales (conjointement « le Groupe »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Ce rapport contient notre rapport sur les comptes consolidés ainsi que les autres exigences légales et réglementaires. Cela forme un tout indivisible.

Nous avons été nommés en tant que commissaire de la société par l'assemblée générale du 20 may 2019, conformément à la proposition de l'organe de gestion. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31/12/2021. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes consolidés de la société durant 4 exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes consolidés

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés du Groupe, comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2020, l'état consolidé du résultat net et des autres éléments du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et un tableau consolidé des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date, ainsi que les annexes, contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives, dont le bilan consolidé s'élève à KEur 18.328 et dont Les comptes de résultats se soldent par un bénéfice de l'exercice de KEur 274. L'EBITDA s'élève à 1.240 Keur.

A notre avis, les comptes consolidés donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du Groupe au 31 décembre 2020, ainsi que de ses résultats consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA), telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes consolidés en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe de gestion relatives à l'établissement des comptes consolidés

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des comptes consolidés donnant une image fidèle conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à l'organe de gestion d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe de gestion a l'intention de mettre le Groupe en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire le Groupe à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes consolidés et évaluons si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle ;
- nous recueillons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou activités du Groupe pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit au niveau du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons à l'organe de gestion notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision n'a pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes consolidés et est resté indépendant vis-à-vis du Groupe au cours de notre mandat.

Etant donné que la société n'a pas mentionné les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal visées à l'article 3 :65 du Code des sociétés et associations dans les annexes annuels, nous vous précisons que ceux-ci devraient être valorisés et ventilés comme suit :

Rapport concernant l'apport en nature et l'émission de droits de souscription : Keur 5.

Zwijnaarde, le 3 mars 2021



Martine Buysse

Commissaire

**F. RAPPORT DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS ANNUELS AU 31
DECEMBRE 2020**

Martine Buysse

Bedrijfsrevisor
Eedstraat 80
B-9052 Zwijnaarde

T +32 9 222.85.59
Email: martine@mbbedrijfsrevisoren.be

A l'assemblée générale des
membres de
Invibes Advertising SA
Technologiepark Zwijnaarde 82
9052 Zwijnaarde

RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES MEMBRES DE INVIBES ADVERTISING SA POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de Invibes Advertising SA ("l'association"), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale des membres du 2 mai 2019, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale des membres délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2021. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de l'association Invibes Advertising SA durant cinq exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de l'association, comprenant le bilan au 31 décembre 2020, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à € 13.771.837,01 et dont le compte de résultats se solde par un résultat positif de l'exercice de € 897.496,83.

A notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'association au 31 décembre 2020, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.



Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "*Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels*" du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de l'association, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre l'association en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de l'association ni quant à l'efficacité ou l'efficacités avec laquelle l'organe d'administration

a mené ou mènera les affaires de l'association. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- ▶ nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- ▶ nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'association;
- ▶ nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- ▶ nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire l'association à cesser son exploitation;
- ▶ nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

*

*

*

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion et du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité, ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de l'association.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément à l'article 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1^{er}, 8^o du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et aux formations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

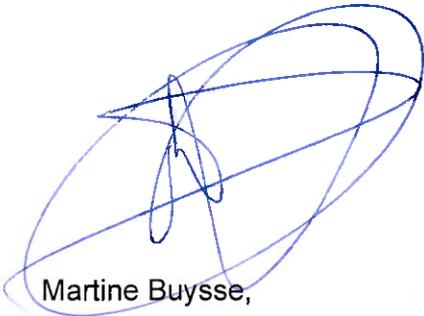
Mentions relatives à l'indépendance

- ▶ Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de l'association au cours de notre mandat.
- ▶ Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont correctement été valorisés et ventilés dans l'annexe des comptes annuels.

Autres mentions

- ▶ Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- ▶ La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- ▶ Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.

Zwijnaarde, le 28 avril 2021.



Martine Buysse,

Réviser d'entreprises.



INVIBES ADVERTISING N.V.

Capital de 6 664 881,33 euros

Technologiepark 3 boîte 26 – 9052 GENT – GAND (Zwijnaarde) – Belgique

Registre des personnes morales de GENT (division GENT – GAND), numéro 0836.533.938

(ci-après « **INVIBES** », le « **Groupe** » ou la « **Société** »)

<https://www.invibes.com/>